

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE ROSNAY (VENDÉE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, le **mercredi 3 juin 2026 à 19h30.**

Affiché le 27/05/26,

Le Maire

Christophe AUBIN.



ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des décisions prises par le Maire dans l'exercice de ses délégations

Finances

2. Taxe aménagement - Augmentation du taux communal
3. Attribution des subventions
4. ATV – Mise en paiement de factures échues
5. Réparation du ponton de la Grenouillère – Devis ATV
6. Aménagement sortie de bourg direction cimetièrre – Devis ATV
7. Fauchage des accotements et broyage – Devis MARILLET

Institutions et Vie Politique

8. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
9. CCSVL - Désignation du représentant de la CLECT
10. CCSVL – Désignation des représentants des Commissions thématiques

Divers

11. Questions diverses ;
 - *Affectation du Fond de concours CCSVL - Orientations*
 - *Travaux d'entretien des voiries*
 - *Entretien terrain salle de l'Amicale Laïque*
 - *Numéro d'astreinte le week-end location salle polyvalente*
12. Informations diverses.